

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LA FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS IMMOBILIERS (FNPI).

Suite à la flambée des prix de presque la totalité des matériaux de construction de manière anarchique ,bien au delà de l'inflation , les promoteurs immobiliers traversent une situation inédite qui met gravement en péril l'intérêt des futurs acquéreurs , la préservation de plusieurs centaines de milliers d'emplois , et l'équilibre de toute la profession .

En conséquence , la FNPI a décidé de mener une action sur 4 dimensions :

1/ Dimension judiciaire et institutionnelle :

- Une réunion d'urgence auprès de Madame la ministre de tutelle .
- Une plainte documentée sera portée au Conseil National de la concurrence .
- Une demande d'enquête sera introduite auprès du conseil économique ,social et environnementale ainsi qu'au haut commissariat au plan .

2/ Dimension administratives et d'aide à l'acquéreur

- Demande de prolongation des conventions de logement social de 2 années , compte tenu de la difficulté d'approvisionnement et de la montée des prix.
- Demande de L'arrêt de l'application de la Taxe sur les terrains non bâtis.
- Demande de prorogation d'un an du délai des des autorisations de construire compte tenu du manque de visibilité des opérateurs sur le secteur.
- Demande de réduction de %50 des frais d'enregistrement et de conservation foncière au profit des clients et acquéreur dont le pouvoir d'achat a été considérablement impacté ces dernières années.

3/ Dimension de protection de la profession contre les ententes et la spéculation :

- La FNPI engage un processus de création d'une centrale d'achat qui permettra de mutualiser les approvisionnements des opérateurs du secteur de la construction immobilière a des conditions d'achat et de règlement totalement optimisés et transparents tant auprès des fournisseurs marocains , que des importations directes de l'étranger .

La FNPI s'attend à un ralentissement de l'activité du secteur de plus de %50 après les fêtes de ramadan.

Taoufik KAMIL  
Président FNPI